

**IAEA**Agence internationale de l'énergie atomique
*L'atome pour la paix et le développement***68^e CONFÉRENCE GÉNÉRALE**

RÉSUMÉ DES SÉANCES

tenues le jeudi 19 septembre 2024

Bureau 2^e séance

Siégeant en tant que Commission de vérification des pouvoirs, le Bureau a examiné les pouvoirs de tous les délégués, conformément aux dispositions de l'article 28 du Règlement intérieur. La Commission de vérification des pouvoirs a recommandé à la Conférence d'adopter le projet de résolution figurant au **paragraphe 7** de son rapport, avec les réserves et les positions qui y sont exprimées.

Séance plénière 7^e séance

La Conférence a repris l'examen du **point 7** de l'ordre du jour, « Discussion générale et Rapport annuel pour 2023 », et la République islamique d'Iran et la Fédération de Russie ont exercé leur droit de réponse.

Au titre du **point 26** de l'ordre du jour, « Examen des pouvoirs des délégués », la Conférence a adopté le projet de résolution figurant au paragraphe 7 du rapport du Bureau publié sous la cote GC(68)/27, qui avait été présenté dans le cadre de la Commission de vérification des pouvoirs. Des déclarations ont été faites par l'Égypte, l'Allemagne, la Jordanie et la République islamique d'Iran.

Au titre du **point 8** de l'ordre du jour, « Élection de Membres au Conseil des gouverneurs », la Conférence a élu sans mise aux voix l'Argentine, la Colombie, la Géorgie, le Ghana, l'Égypte, l'Italie, le Luxembourg, le Maroc, le Pakistan, la Thaïlande et la République bolivarienne du Venezuela pour siéger au Conseil des gouverneurs de la fin de la présente session ordinaire de la Conférence jusqu'à la fin de la soixante-dixième session ordinaire en 2026. Des déclarations ont été faites par le Ghana, le Maroc, l'Égypte, les États-Unis d'Amérique, la République bolivarienne du Venezuela, l'Équateur, l'Argentine, la Fédération de Russie, le Nicaragua, Cuba, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Chine, la République islamique d'Iran et le Royaume-Uni. La République bolivarienne du Venezuela a exercé son droit de réponse.

Le Président de la Commission plénière a présenté le rapport provisoire de la Commission sur le résultat des délibérations et a soumis les recommandations de la Commission à la Conférence.

La Conférence a adopté les projets de résolution suivants :

Au titre du **point 9** de l'ordre du jour, « États financiers de l'Agence pour 2023 », la Conférence a adopté le projet de résolution figurant dans le document GC(68)/4.

Au titre du **point 10** de l'ordre du jour, « Mise à jour du budget de l'Agence pour 2025 », la Conférence a adopté trois projets de résolution intitulés « Ouverture de crédits au budget ordinaire de 2025 », « Allocation de ressources au Fonds de coopération technique pour 2025 » et « Le Fonds de roulement en 2025 », figurant dans le document GC(68)/5.



IAEA

Agence internationale de l'énergie atomique
L'atome pour la paix et le développement

68^E CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Au titre du **point 11** de l'ordre du jour, « Amendement de l'article XIV.A du Statut », la Conférence a adopté la décision publiée sous la cote GC(68)/L.7.

Au titre du **point 12** de l'ordre du jour, « Barème des quotes-parts pour les contributions des États Membres au budget ordinaire pour 2025 », la Conférence a adopté le projet de résolution figurant à la page 3 du document GC(68)/12.

Au titre du **point 15** de l'ordre du jour, « Renforcement des activités de coopération technique de l'Agence », la Conférence a adopté le projet de résolution publié sous la cote GC(68)/L.4. Des déclarations ont été faites par le G77 et la Chine, la Chine, la République bolivarienne du Venezuela et le Mexique.

Au titre du **point 17** de l'ordre du jour, « Renforcement de l'efficacité et amélioration de l'efficacité des garanties de l'Agence », la Conférence a adopté le projet de résolution publié sous la cote GC(68)/L.5. Des déclarations ont été faites par l'Inde et Israël.

Au titre du **point 23** de l'ordre du jour, « Promotion de l'efficacité et de l'efficacité du processus de prise de décisions de l'AIEA », la Conférence a pris note du rapport du Président de la Commission plénière.

Au titre du **point 25** de l'ordre du jour, « Élections au Comité paritaire des pensions du personnel de l'Agence », la Conférence a élu M^{me} Evelyne Ongayo, de la délégation du Kenya, comme membre, et M^{me} Vania Alexandra Lijaya, de la délégation de la République d'Indonésie, comme membre suppléante du Comité paritaire des pensions du personnel de l'Agence.

La Rapporteuse du Forum scientifique a présenté un rapport à la Conférence.

Au titre du **point 18** de l'ordre du jour, « Mise en œuvre de l'accord de garanties TNP entre l'Agence et la République populaire démocratique de Corée », la Conférence a adopté le projet de résolution publié sous la cote GC(68)/L.3. Des déclarations ont été faites par le Canada, la Fédération de Russie et le Japon (au nom du Japon, de la République de Corée et des États-Unis d'Amérique). La Fédération de Russie a exercé son droit de réponse.

**Séance
plénière
8^e séance**

Au titre du **point 19** de l'ordre du jour, « Application des garanties de l'AIEA au Moyen-Orient », la Conférence a adopté à l'issue d'un vote le projet de résolution publié sous la cote GC(68)/L.1. Des déclarations ont été faites par l'Égypte, l'Ouganda (au nom du Mouvement des non-alignés), le Soudan (au nom du Groupe arabe), Cuba, l'Indonésie, la Chine, la Fédération de Russie, l'Afrique du Sud, la République bolivarienne du Venezuela, la République islamique d'Iran, l'Algérie, le Yémen, Israël et l'Égypte. Le paragraphe 2 du projet de résolution publié sous la cote GC(68)/L.1 a été adopté lors d'un vote séparé.

La Conférence a examiné le **point 20** de l'ordre du jour, « Capacité nucléaire israélienne », et des déclarations ont été faites par le Mouvement des non-alignés, le Groupe arabe, le Liban, l'Indonésie, la Chine, la Malaisie, la République islamique d'Iran, l'Iraq, la République bolivarienne du Venezuela, la République arabe syrienne et l'Égypte.



IAEA

Agence internationale de l'énergie atomique
L'atome pour la paix et le développement

68^e CONFÉRENCE GÉNÉRALE

**Séance
plénière
9^e séance**

La Conférence a poursuivi l'examen du **point 20** de l'ordre du jour, « Capacité nucléaire israélienne », et des déclarations ont été faites par l'Afrique du Sud, la Jordanie, le Koweït, l'Union européenne, les États-Unis d'Amérique, l'Arabie saoudite, Cuba, Israël et l'État de Palestine.

La Conférence générale a examiné le **point 21** de l'ordre du jour, « Transfert de matières nucléaires dans le cadre d'AUKUS et ses garanties sous tous leurs aspects dans le cadre du TNP ». Des déclarations ont été faites par la Chine, le Bélarus, Cuba, le Nicaragua, la République islamique d'Iran, la Fédération de Russie, la République arabe syrienne, la République bolivarienne du Venezuela, l'Égypte, le Pakistan, les Philippines, le Zimbabwe, l'Australie (au nom d'AUKUS), la Hongrie (au nom de l'Union européenne), le Royaume des Pays-Bas, le Danemark, le Japon, la Nouvelle-Zélande, le Canada, la France, la République de Corée et la Norvège. La Chine a exercé son droit de réponse.

**Commission
plénière
6^e séance**

La Commission a poursuivi ses discussions :

- au titre du **point 13** de l'ordre du jour, « Sûreté nucléaire et radiologique », en poursuivant l'examen du projet de résolution publié sous la cote GC(68)/COM.5/L.9 ; et
- au titre du **point 14** de l'ordre du jour, « Sécurité nucléaire », en poursuivant l'examen du projet de résolution publié sous la cote GC(68)/COM.5/L.15.